

Lettres de prison de Charles Maurras

Gérard Hupin

Le régime politique qui, dans un dessein dicté par la vengeance, emprisonna Charles Maurras, pendant huit années, ne put heureusement atteindre son extraordinaire force d'âme, ni le réduire au silence.

En effet, au cours de cette longue détention, Maurras poursuivit sans relâche sa mission d'écrivain. Non seulement, il publia plusieurs ouvrages, comme *Le Mont de Saturne* et *La Balance intérieure*, il mit au point les éléments d'un livre posthume : *Le Bienheureux Pie X, sauveur de la France* et il travailla à l'établissement de ses *Œuvres capitales*. Mais il écrivit aussi de très nombreuses lettres dont une partie seulement forme le précieux recueil que l'on doit à l'initiative des Éditions Flammarion.

Ces « papiers », – on a plaisir à le noter, – sont tous parvenus à leurs destinataires, grâce à une sorte de miracle permanent, engendré par la fidélité et l'amitié qui eurent raison de la surveillance des geôliers. De la lecture de cette correspondance, ce qu'il faut retenir d'abord, c'est une leçon de volonté et d'espérance.

L'inflexible et tenace volonté de l'intrépide lutteur qui entend mener le bon combat pour la France éternelle, jusqu'à la dernière heure de son existence. Avec une totale liberté d'esprit et une vigueur intellectuelle étonnante chez ce vieillard de quatre-vingt ans dont la vie arrive à son terme derrière les barreaux d'une prison.

L'espérance de ce grand défenseur de la civilisation qui s'est toujours dressé contre « l'ensemble des forces qui tendent vers la mort », du guide qui n'a cessé d'affirmer que « le désespoir en politique est une sottise absolue ».

En veut-on de saisissants exemples?... Que l'on médite cette admirable lettre à Pierre Boutang, où le chef de l'Action française prend soin de stimuler ainsi l'action de ses disciples :

... Il ne s'agit que de prendre sur vous dans le commandement de vos nerfs, pour regarder les grandes fins dont vous êtes autant le serviteur et l'esclave que nous l'avons été. Voilà qui compte!...

Que ce devoir soit accablant, d'accord. Comment y manquer ? Et que peut-il y avoir de plus exaltant que de le remplir ? Je barre l'idée d'un échec. . . Que l'esprit soit fidèle à lui-même, par lui nous aurons et nous vaincrons tout. . . Nous bâtissons l'arche nouvelle, catholique, classique, hiérarchique, humaine, où les idées ne seront plus des mots en l'air, ni les institutions des leurres inconsistants, ni les lois des brigandages, les administrations des pilleries et des gabegies, où revivra ce qui mérite de revivre, en bas les républiques, en haut la royauté et, par delà tous les espaces, la Papauté! . . .

Et aussi ce message, resté célèbre, qu'adressa Maurras, en 1951, au Président Salazar pour l'inciter à demeurer à la tête du gouvernement portugais et qu'il termina en ces termes : « *Multa renascentur*. Vous avez engagé votre Nation dans la voie de ces renaissances. Puisse-t-elle y rester, y courir, et tout en courant, nous y entraîner ! Je suis l'homme de l'Espérance. » Par ailleurs, avec quelle persévérante énergie, il s'élève contre l'injuste condamnation qui l'a frappé et s'efforce d'obtenir la révision de son procès : « Je ne défends pas ma personne, – écrit-il à une Carmélite de Lisieux, – mais l'honneur de nos idées et de notre action. »

Certes, le polémiste courageux et intransigeant que fut Charles Maurras se manifeste tout entier à travers ces lettres de prison. Mais elles font aussi apparaître les constantes préoccupations du lettré, du poète, du politique.

Lorsque Maurras écrit à Émile Henriot, – dont il a lu et relira l'ouvrage : *Les Fils de la Louve*, – comme il aime évoquer les ombres chères et les œuvres de ces « chefs et amis, maîtres et pères » : Lucrèce, Virgile, Salluste, Tacite, César ; celles d'Horace et de Térence, et aussi des grands poètes grecs, Pindare, Sophocle et Homère. Ce Pindare qui « a ébloui, entraîné, tenté, bien au-delà d'Horace et des Latins, Ronsard et tous les siens. . . » Tandis que, dans ses propos à Marcel Coulon, ce sont « toutes les perfections » de Moréas, et Mistral, ce « mythe solaire », que célèbre l'incomparable écrivain.

D'autre part, dans les lettres à Henri Rambaud, dépositaire d'un manuscrit de *La Balance intérieure*, il discute de poésie, marque un vif souci de la beauté de ses poèmes qu'il retouche sans cesse et nous montre les étapes, les détours même, de leur création.

Avec Henri Massis, c'est de l'Allemagne, de la nécessité de la « dégermaniser », de l'avenir de la paix qu'il s'agit, dans une lettre de mai 1949. Mais, d'autres messages traitent de la Maison de France et des Légitimistes, de la fameuse enquête des *Cahiers de la Jeunesse catholique belge* en 1925 et de la

« mauvaise qualité du parti-pris » d'Adrien Dansette¹. Ou encore de la thèse de Paul Bourget quant à « l'inutilité du style ». Cela concerne un article paru en septembre 1952, dans *Aspects de la France* ! Maurras y posait la question suivante : « Pourquoi Bourget a-t-il froidement immolé les exigences de l'art au seul souci de la construction intellectuelle et logique de ses ouvrages ? »

On remarquera, au surplus, à la fin des *Lettres de prison*, une annexe II qui comprend de nombreuses notes de l'illustre prisonnier, relatives à l'important ouvrage de H. Massis, intitulé *Maurras et notre temps*.

Cette énumération, forcément très incomplète, révèle la diversité des questions envisagées. Et cette diversité donne une idée de l'incroyable vivacité d'esprit que conserva Maurras jusqu'à la fin de sa vie.

Ce recueil présente encore un autre intérêt qu'il importe de souligner. Avec un luxe de précisions, fruits d'une mémoire surprenante, et de fréquentes allusions aux événements familiaux, il nous fait voir un Maurras sensible, généreux, plein de sollicitude et de tendresse, supportant avec bonne humeur, sans plainte, les privations qui lui sont imposées. En bref : « l'homme vivant » que seuls ses intimes avaient appris à connaître. On se référera surtout, à cet égard, aux lettres envoyées à ses nièce et neveu : Hélène et Jacques Maurras.

Comme l'état de santé de Jacques l'inquiète, il lui écrit, en juin 1946 : « À ton âge rien n'est grave. Cependant, il faut veiller. Quel malheur que mon pauvre docteur Fiessinger ne soit plus de ce monde ! Je t'aurais prié de courir à lui. Outre une consultation, il t'aurait donné de bons conseils de régime, comme ceux que je lui ai dus, voilà vingt-cinq ans, lorsque mon cœur a fait des siennes et qu'il m'apprit à l'endormir en m'abstenant de pain et d'eau, et en buvant du vin, si bien que le régime de grenouille ne m'a pas trop entamé ici... »

Naturellement, le sort de sa chère maison du chemin de Paradis le préoccupe et il charge Hélène de hâter l'exécution de certains travaux : « La saison avance, je crains la pluie, la neige, le vent violent pour mon toit. Si, comme je l'espère, on peut avoir des matériaux, il faut que les réparations sérieuses, essentielles, soient faites sans plus tarder et vraiment tout de suite. »

Le regretté Georges Calzant, – qui eut le privilège de vivre dans l'intimité de Maurras, – nous a rapporté plusieurs traits de sa générosité. On en trouvera un émouvant exemple dans la lettre aux libraires Lardanchet, dont nous avons d'ailleurs publié, en 1956, une reproduction de l'original que nous gardons précieusement. Alors que Maurras se trouve détenu, en décembre 1944, dans des conditions particulièrement pénibles, à la prison Saint-Paul de Lyon, il demande à ses correspondants de tenter l'impossible pour faire relâcher son

¹ Adrien Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, livre troisième, chap. III : « L'Église et l'Action française ».

ami le commandant Dromard, patriote ardent dont le seul crime est le sien : la France, la France seule ! Quel magnifique détachement de soi ! Quel charitable souci du bien des autres !

Sans doute, ces « lettres de prison » retiendront-elles surtout l'attention des exégètes de la pensée maurrassienne. Mais elles seront aussi fort utiles à tous ceux qui sont restés fidèles aux enseignements de ce très grand écrivain.

Gérard Hupin.
Président des amis Belges de Charles Maurras.
(C. 1958)